

## Devenir sans-domicile: ni fatalité, ni hasard

La population des sans-abri demeure mal connue en raison des difficultés évidentes auxquelles se heurtent les approches statistiques [1]. A la demande du Conseil National de l'Information Statistique (CNIS), l'INED a entrepris de réaliser à Paris une première enquête qui a porté sur 591 personnes (voir encadré). Il s'agissait de mieux comprendre les difficultés que rencontrent les personnes sans logement, leurs façons de les surmonter, et les processus qui les ont conduites à cette situation.

Les facteurs contextuels (redéploiements industriels...) et les fragilités individuelles (faible qualification...) se combinent pour expliquer pourquoi, dans une période de crise de l'emploi, de transformation des solidarités familiales et professionnelles et de raréfaction des logements bon marché, la perte du logement affecte certaines personnes plus que d'autres. Certains, par

la faiblesse de leurs ressources matérielles ou relationnelles, ou parce que leur qualification n'est plus recherchée, peuvent se retrouver à la rue. Nous analyserons ici quelques-uns de ces facteurs, qui peuvent remonter à l'enfance.

**Des parents absents ou une origine modeste**

Environ un homme (1) sans domicile sur dix avait perdu son père avant l'âge de seize ans, autant avaient perdu leur mère. Environ un sur quatre ne vivait à seize ans ni avec son père, ni avec sa mère. Cette proportion est beaucoup plus forte pour les plus jeunes (2), de même que la proportion de ceux qui étaient à 16 ans en structures collectives (foyers...) ou en famille d'accueil (3). Outre l'âge, ces différences peuvent s'expliquer par l'évolution dans le temps des pratiques de l'assistance et des causes de perte du logement.

Les femmes sont plus nombreuses à avoir vécu à seize ans avec au moins un de leurs deux parents, et moins nombreuses à s'être trouvées en structure collective ou en famille d'accueil.

Or la famille est censée fournir un soutien affectif ou matériel à ses membres en difficulté, contribuer à la réussite scolaire des enfants, et mettre à leur disposition son réseau de connaissances, afin de les aider à trouver un emploi ou un logement. Avoir été précocement séparé de sa famille d'origine, souvent dans des conditions traumatisantes, est un handicap à la fois psychologique et matériel, qu'ont connu de nombreuses personnes de la rue.

(1) Les femmes ne constituent que 17% des personnes sans domicile utilisant les services enquêtés. Les effectifs de l'enquête ne permettent donc pas toujours d'avoir des résultats très significatifs pour elles. On traitera ici essentiellement des hommes, en indiquant qualitativement les tendances qui semblent se dégager pour les femmes.

(2) Les personnes sans domicile à Paris ont une structure par âge assez différente du reste de la population parisienne, avec en particulier beaucoup moins de personnes âgées de plus de 60 ans (7% des hommes sans domicile contre 20% des autres parisiens).

(3) Sans que ce soit strictement comparable, on peut signaler que moins de 2% des Français déclaraient en 1986 avoir été recueillis dans leur enfance par l'Assistance Publique.

*Sommaire***Éditorial : Devenir sans-domicile: ni fatalité, ni hasard**

- Des parents absents ou une origine modeste .....1
- Déracinement géographique et professions itinérantes .....2

- Perdre son logement ou n'en avoir jamais eu .....3
- Communication .....4

Presque un homme sans domicile sur cinq ne peut préciser le métier de son père, soit qu'il ne l'ait pas connu, soit que les liens avec lui aient été rompus très tôt. Parmi les autres, 49% ont un père ouvrier, contre 31% pour les habitants de l'Île-de-France disposant d'un logement (tableau 1). En raison de l'évolution de la structure professionnelle de la société française, les plus âgés sont plus nombreux à avoir un père agriculteur ou ouvrier, les plus jeunes à avoir un père employé. De plus, les moins de 34 ans ont plus souvent que leurs aînés un père artisan ou commerçant.

### Déracinement géographique et professions itinérantes

Parmi les hommes sans domicile, 24% sont nés en Île-de-France, 37% dans le reste de la France et près de 40% à l'étranger, quelle que soit leur nationalité d'origine ou actuelle, contre respectivement

37%, 34% et 29% pour les Parisiens ayant un logement (tableau 2). Les provinciaux et surtout les natifs de l'étranger sont donc plus nombreux parmi les sans-domicile. Le résultat est du même ordre si on considère le lieu de résidence à seize ans.

Ces personnes ont donc connu des ruptures dans leur vie dues aux migrations, parfois dans des circonstances difficiles, lors de guerres ou de conflits; certaines, de par la couleur de leur peau ou leur apparence physique, se sont heurtées au racisme; pour d'autres, de nationalité étrangère, le problème de la régularisation de leurs conditions de séjour se pose, rendant plus complexe l'obtention d'un logement stable.

Des questions portaient sur les événements marquants de l'existence, en distinguant événements négatifs des autres et selon qu'ils concernent la famille d'origine (mauvais traitements...), ou bien la(les) famille(s) créée(s), ou la personne elle-

### L'enquête de l'INED

**Les objectifs :** en 1993 fut envisagée au sein du CNIS la réalisation d'une enquête nationale, afin de disposer d'informations pour préciser l'ampleur de l'exclusion du logement et de repérer non seulement les personnes exclues mais aussi celles menacées de l'être. L'enquête réalisée par l'INED à Paris s'insère dans ce projet plus vaste, pour lequel plusieurs enquêtes expérimentales se sont déroulées en France pendant l'hiver 1994-1995, dans des zones géographiques réduites: - une enquête sur les ménages menacés d'expulsion, - des enquêtes sur les sans-domicile «au sens strict», - des enquêtes sur les conditions de logement des ménages à très bas revenus.

**Le champ :** l'enquête porte sur les sans-domicile «au sens strict», c'est-à-dire les personnes dormant la nuit dans les centres d'hébergement ou dans des endroits non prévus à cet effet (rue, paliers, parkings, gares...). Au début de l'entretien, un filtre oriente sur des questions appropriées à la situation par rapport au logement. On obtient donc aussi une image des quelques personnes logées utilisatrices des services enquêtés, car il n'y a pas une frontière nette entre «avoir un logement» et «ne pas avoir de logement», mais un continuum de situations.

**La méthode :** la réalisation d'enquêtes auprès des personnes sans domicile présente des difficultés éthiques [3] et méthodologiques. La prise de contact avec les personnes sans domicile et la conduite de l'entretien ont fait l'objet d'une attention particulière compte tenu du manque d'espace privé dont disposent ces personnes et des difficultés de leurs conditions de vie.

On utilise comme bases de sondage les sites de distribution des services aux sans-domicile [2] qui fournissent une couverture presque complète de la population concernée. La principale difficulté est l'inégalité des probabilités individuelles d'inclu-

sion dans l'échantillon, due à une utilisation plus ou moins intense des services. Ceci a nécessité de recueillir des informations sur l'usage que font des services les personnes sans domicile interrogées, afin de calculer des pondérations correctrices, dont la formule a été établie par B. Riandey (INED) et O. Sautory (INSEE).

Le questionnaire aborde un ensemble de thèmes assez large: caractéristiques démographiques de l'enquêté, histoire résidentielle et familiale, liens subsistant avec la famille, travail, diplômes et profession, enfin, origine des ressources financières.

Si on ne dispose pas toujours de comparaisons avec le reste de la population, c'est que les enquêtes classiques sur l'emploi, le logement, les conditions de vie, la santé... n'ont pas encore été organisées en ce sens (questionnaire, échantillonnage) [1].

**L'enquête** s'est déroulée de jour, en février-mars 1995, auprès de 591 utilisateurs des services d'hébergement et de distribution de nourriture dans Paris, auxquels s'ajoutent des centres de banlieue où vont dormir des personnes amenées de Paris. Réalisée par le Service des Enquêtes et de l'Observation de l'Ined, dirigé alors par M. Bozon, l'enquête a mobilisé l'ensemble du service, ainsi que 37 enquêteurs (étudiants, enquêteurs professionnels, travailleurs sociaux). P. Arduin était responsable du terrain. Le fichier de l'enquête a été constitué par S. Deneuchatel. Ce travail a bénéficié de la collaboration des associations et des acteurs de terrain, ainsi que du concours de la Commission des Communautés Européennes, du Ministère de l'Équipement, du Ministère des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville, et de la Fondation Abbé Pierre.

Il est prévu de publier début 1997 un volume de la série *Travaux et Documents* consacré aux recherches de l'INED sur les personnes sans domicile.

même (maladie, accident...) ou enfin un contexte social, économique ou politique plus général. Parmi les hommes, 37% déclarent avoir connu au moins un événement marquant avant 18 ans. Dans cette période de leur vie, les événements négatifs concernent essentiellement la famille d'origine. Après 18 ans, 61% déclarent au moins un événement, et les problèmes principaux concernent la personne (tableau 3). Pour les femmes, après 18 ans, les événements négatifs concernant le couple ou les enfants sont cités en premier, touchant plus d'une femme sur trois. Au total, près des trois-quarts des hommes sans domicile ont connu au moins l'un des événements suivants durant leur jeunesse: naissance à l'étranger, vie à seize ans loin des deux parents, père ou mère inconnu ou décédé, ou un autre événement négatif dont ils jugent les conséquences importantes pour eux.

Lors des entretiens préliminaires, nombre d'hommes déclaraient avoir exercé une profession itinérante, les conduisant à se déplacer de ville en ville, et ceci souvent pendant des années. Nous avons donc posé une question sur ce thème, à laquelle 28% des hommes ont répondu positivement (presque aucune femme, en revanche, n'est dans ce cas). Il s'agit d'ouvriers du bâtiment, de militaires, de travailleurs des transports (routiers, déménageurs, marinières), du commerce (représentants), de la restauration et du spectacle.

**Tableau 1. Profession du père (en pourcentage)**

	(«à 16 ans») Hommes sans domicile à Paris (1)	(«au moment de l'arrêt des études») Hommes résidant en Île-de-France (2)
Agriculteurs	9	7
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	11	15
Prof. intellectuelles supérieures	7	17
Prof. intermédiaires	8	14
Employés	16	16
Ouvriers	49	31

Source: (1) enquête INED, Paris, février-mars 1995.  
(2) INSEE, Enquête Emploi, 1995.  
Champ: hommes indiquant la profession de leur père.

**Tableau 2. Lieu de naissance (en pourcentage)**

Lieu de naissance	Hommes sans domicile à Paris (1)	Hommes de 18 ans et plus résidant à Paris (2) en logement ordinaire
Île de France	24	37
Reste de la France	37	34
Étranger dont:	40	29
Afrique du Nord	19	11
Reste de l'Afrique	9	3

Source: (1) enquête INED, Paris, février-mars 1995.  
(2) INSEE, Recensement de la Population, 1990.

Que l'exercice de cette profession soit consécutif à des rapports familiaux et à une insertion locale assez distendus dès l'origine, ou que l'insertion des personnes dans divers réseaux de solidarité se soit défaite à cause de cette itinérance professionnelle, la perte de l'emploi ou la fin de l'engagement signifie aussi la perte de ce qui tient lieu de logement (logement d'étape, logement mobile, casernement, baraque de chantier...).

Au moment de l'enquête, environ un homme sans domicile sur quatre déclare travailler. Mais ce travail est souvent précaire: il ne correspond à un contrat à durée indéterminée (CDI) que dans 17% de ces cas. Un emploi sur quatre est à durée déterminée (CDD) ou un intérim, les autres étant des CES, d'autres formes d'emploi aidé, ou des «petits boulots». Près de huit hommes sur dix ont travaillé avant cet emploi actuel. Pour cet emploi précédent, la précarité était moins grande mais déjà élevée: un tiers seulement des emplois étaient en CDI tandis que 37% des enquêtés se trouvaient en emploi intérimaire ou en CDD (contre 5% des hommes actifs occupés pour la France entière, en mars 1995).

### Perdre son logement ou n'en avoir jamais eu

Lorsqu'on les interroge sur leurs logements précédents, les deux tiers des hommes déclarent avoir été un jour locataires, propriétaires ou avoir occupé gratuitement un logement lié à leur emploi. D'autres déclarent «avoir toujours eu des logements précaires» (caravanes etc.). Plus du quart parlent d'un hébergement par d'autres personnes à un moment ou à un autre de leur parcours.

Pour expliquer la perte de ce logement en location ou en propriété, une séparation familiale ou un

**Tableau 3. Événements importants avant et après 18 ans**

«Avez-vous connu un événement ou une situation qui a eu des conséquences importantes pour vous?»	Avant 18 ans (%)	Après 18 ans (%)
Au moins un événement (1)	37	61
Au moins un événement négatif	32	45
- concernant la famille d'origine ou la jeunesse de l'enquêté (décès, séparation, mauvais traitements...)	20	13
- concernant le couple de l'enquêté ou ses enfants (décès, séparation...)	1	10
- personnel (mauvaise santé, accident, prison, alcool, drogue...)	8	21
- socio-politique (guerre, contexte économique)	5	5
Au moins un événement positif	6	18
- personnel (venue en France, 1 <sup>er</sup> salaire...)	3	12

Champ: hommes sans domicile, Paris.  
Source: enquête INED, février-mars 1995.

(1) Deux réponses étant possibles la somme des pourcentages de personnes ayant cité les différents types d'événements négatifs est supérieure au pourcentage des personnes en ayant cité au moins un.

décès sont évoqués presque aussi souvent que des raisons financières (plus du tiers des personnes concernées); environ 16% évoquent une expulsion, la destruction du bâtiment... Parmi les femmes qui ont eu ce type de logement stable, environ 6 sur 10 citent une séparation ou un décès. Il s'agit presque toujours de la séparation d'avec le conjoint, et elles mentionnent assez souvent des violences à l'encontre de leurs enfants ou d'elles-mêmes.

On peut se retrouver sans toit après la séparation d'avec le conjoint ou les parents, propriétaires ou locataires en titre, ou leur décès. Il faut aussi faire la part, dans l'interprétation, de la trace laissée par une séparation ou un décès, qui fait que c'est l'événement qui apparaîtra à la personne comme à l'origine du « basculement » de sa vie, alors que souvent l'enchaînement remonte bien au-delà [4]. Par ailleurs, les raisons invoquées pour ne pas avoir retrouvé de logement sont plutôt d'ordre financier.

Environ les deux tiers des hommes ayant perdu un logement (location ou propriété) déclarent ne pas en avoir cherché un autre. Ils ont sans doute intégré la perspective d'un échec éventuel, puisque la moitié environ de ceux qui n'ont pas cherché expliquent cette attitude par leur impossibilité à le payer, d'autres évoquant une « autre solution », en général un hébergement chez des

amis. Pour ceux qui en ont recherché un, lorsqu'on leur demande pourquoi, à leur avis, ils n'en ont pas retrouvé, la première raison avancée est aussi celle liée aux difficultés de paiement.

En conclusion, le rôle des conditions de vie dans la jeunesse, du milieu social et professionnel semble se confirmer dans la genèse des situations sans domicile. Toute politique préventive doit donc non seulement porter sur le maintien dans le logement et l'accès au logement, mais relever plus généralement de la lutte contre tous les aspects de la pauvreté.

Maryse MARPSAT et Jean-Marie FIRDION

#### RÉFÉRENCES

- [1] CONSEIL NATIONAL DE L'INFORMATION STATISTIQUE (CNIS): *Pour une meilleure connaissance des sans-abri et de l'exclusion du logement*, rapport final, Paris, mars 1996.
- [2] Jean-Marie FIRDION et Maryse MARPSAT: «La statistique des sans-domicile aux États-Unis», *Courrier des Statistiques*, n°71-72, décembre 1994.
- [3] Jean-Marie FIRDION, Maryse MARPSAT et Michel BOZON: «Est-il légitime de mener des enquêtes statistiques auprès des sans-domicile? Une question éthique et scientifique», *Revue Française des Affaires Sociales*, n°2-3, avril-septembre 1995.
- [4] Pascale PICHON, *Survivre sans domicile fixe*, thèse soutenue à l'Université Lumière Lyon II sous la direction d'Isaac Joseph, décembre 1995.

## COMMUNICATION

### L'information démographique plus accessible

Événement éditorial à l'INED. L'Institut lui-même signe un ouvrage collectif\* ayant «pour ambition de présenter un état actuel des populations à travers le monde, en attirant l'attention sur leurs problèmes spécifiques et sur les tendances de moyen ou long terme [...] L'ouvrage aborde successivement les aspects français, européens et mondiaux. D'importantes annexes statistiques présentent une série d'indicateurs pour tous les pays du monde [...]»

84 articles, souvent adaptés et mis à jour à partir de textes publiés récemment, notamment dans *Population* ou *Population & Sociétés*,

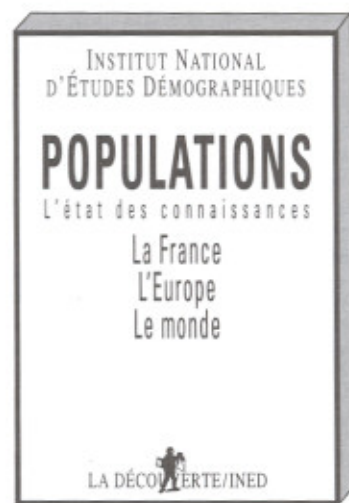
introduits par un court résumé, écrits par 37 auteurs de l'INED et 39 extérieurs à l'Institut, un lexique démographique expliquant une cinquantaine de termes, des références bibliographiques «pour en savoir

plus», tout cela devrait rendre plus commode la consultation des informations démographiques et améliorer la façon dont ces questions sont traitées dans les médias et à l'école.

Simultanément l'INED commence à s'installer sur Internet (<http://www.ined.fr>). L'utilisateur peut d'ores et déjà y trouver des informations générales sur l'Institut et ses publications, le catalogue exhaustif de *Population & Sociétés*, la reproduction intégrale d'articles récents de ce bulletin, l'accès à certains résultats de recherches en cours ainsi que le relais vers d'autres sites d'intérêt démographique, français ou étrangers. L'INED s'efforcera d'adapter son serveur aux suggestions qui lui seront faites.

M.L.

\* Coordonné par Henri LERIDON et M. Barbieri, P. Clermont, A. Monnier, F. Munoz-Pérez, F. Prioux, J. Véron 340 p., 175 F.



Directeur-Gérant : Patrick Festy. - C.P. n° 13243 ADEP.  
Rédacteur en chef : Michel Louis Lévy. - D.L. 2<sup>e</sup> trim. 1996.  
Édité par l'INED. : 27, rue du Commandeur, 75675 Paris,  
Cedex 14. - CCP Paris 9061-56 H. - Imp. : Jouve.

Le numéro	France : F 7,00	
Abonnement 1 an	France : F 70,00	Étranger : F 105,00
Abonnement 2 ans	France : F 120,00	Étranger : F 180,00
Abonnement 3 ans	France : F 170,00	Étranger : F 250,00